



CONSEIL MUNICIPAL PROCÈS-VERBAL

Séance du 04/03/2024 à 20 heures 00 minutes
Salle du Conseil Municipal

Quorum : 7

Présents :

Mme BOCKEL Sarah, M. DELAUME Richard, M. FOIN Michel, M. FRISON Victorien, M. FUCHEY Charles, M. de SAINT-SEINE Hervé, M. PARIAT Xavier, Mme PORCHEROT Brigitte, M. RESSOUCHE Maxime, Mme SERRAVALLE Danièle

Procuration(s) : Mme CHAITEMPS Christel donne pouvoir à M. RESSOUCHE Maxime

Absent(s) : Mme BLEIN Cécile

Excusé(s) : Mme CHAITEMPS Christel

Secrétaire de séance : Mme BOCKEL Sarah

Président de séance : M. de SAINT-SEINE Hervé

1 - Nomination du secrétaire de séance

- Mme BOCKEL Sarah

2 - Approbation du procès-verbal de la séance du 29 janvier 2024

VOTE : adopté à l'unanimité

⇒ **Monsieur le Maire propose d'ajouter 1 délibération :**

- 2024-017-Finances-Fongibilité des crédits

VOTE : Adopté à l'unanimité

3 – Délibération 2024-005 - Approbation du Compte de Gestion 2023-Budget Général

A la clôture de l'exercice 2023, l'inspecteur divisionnaire du SGC vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis sont conformes aux écritures du Compte de Gestion du Budget Général.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le compte de gestion.

Le Compte de Gestion est soumis au vote de l'assemblée,

VOTE : Adopté à l'unanimité

4 - Délibération 2024-006-Approbation du Compte de Gestion 2023-Budget Eau/Ass

A la clôture de l'exercice 2023, l'inspecteur divisionnaire du SGC vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis sont conformes aux écritures du Compte de Gestion du Budget EAU/ASSAINISSEMENT.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le compte de gestion.

Le Compte de Gestion est soumis au vote de l'assemblée,

VOTE : Adopté à l'unanimité

5 – Délibération 2024-007-Approbation du Compte Administratif 2023-Budget Général

	Fonctionnement		Investissement	
	Prévisionnel	Réalisé	Prévisionnel	Réalisé
Dépenses	888 538,44	590 407,47	391 799,57	251 338,94
Recettes	1 186 305,94	1 335 011,03	391 801,01	141 261,22
Clôture		+ 744 603,56		-110 077,72

Résultat global : + 634 525,84

Le Compte Administratif, du Budget Général est soumis au vote, le Maire ne prend pas part au vote,

VOTE : Adopté à l'unanimité

6 – Délibération 2024-008-Approbation du Compte Administratif 2023-Budget EAU/ASS

	Fonctionnement		Investissement	
	Prévisionnel	Réalisé	Prévisionnel	Réalisé
Dépenses	444 793,00	322 104,30	286 796,89	277 787,33
Recettes	444 931,47	455 637,76	287 096,89	189 524,94
Clôture		+ 133 533,46		-88 262,39

Résultat global : + 45 271,07

Le Compte Administratif, du Budget EAU et ASSAINISSEMENT est soumis au vote, le Maire ne prend pas part au vote,

VOTE : Adopté à l'unanimité

7 – Délibération 2024-009-Approbation des Affectations de Résultats 2023-Budget Général

Résultat d'exploitation au 31/12/2023 : EXCÉDENT	744 603,56
Affectation complémentaire en réserve (1068)	134 521,98
Résultat reporté en Fonctionnement (002)	610 081,58
Résultat reporté en investissement (001) : DÉFICIT	110 077,72

L'Affectation des Résultats, du Budget Général est soumis au vote,

VOTE : Adopté à l'unanimité

8 – Délibération 2021-010-Approbation des Affectations de Résultats 2023-Budget EAU/ASS

Résultat d'exploitation au 31/12/2023 : EXCÉDENT	133 533,46
Affectation complémentaire en réserve (1068)	88 262,39
Résultat reporté en Fonctionnement (002)	45 271,07
Résultat reporté en investissement (001) : DÉFICIT	88 262,39

L'Affectation des Résultats du Budget EAU et ASSAINISSEMENT est soumis au vote,

VOTE : Adopté à l'unanimité

9 – Délibération 2024-011- Approbation du Budget Primitif 2024-Budget Général

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 046 091,49	590 912,12 avec RAR
Recettes	1 298 917,58	590 912,12 avec RAR

Dépenses prévisionnelles de fonctionnement	
Désignation	Montant
Charges à caractère général	169 000,00
Charges de personnel et frais assimilés	351 550,00
Atténuations de produits	83 400,00
Autres charges de gestion courante	63 701,49
Charges financières	19 500,00
Charges spécifiques	800,00
Dotations aux amortissements,	658,00
Virement à la section d'investissement	346 524,56
TOTAL DEPENSES + Opération d'ordre 10 957,44	1 046 091,49

Dépenses prévisionnelles d'investissement	
Désignation	Montant
Emprunts et dettes assimilés	82 500,00
Immobilisations corporelles	398 334,40
Déficit d'investissement reporté	110 077,72
TOTAL DEPENSES	590 912,12

Recettes prévisionnelles de fonctionnement	
Désignation	Montant
Produits des services, domaine et ventes diverses	237 880,00
Impôts et taxes	25 000,00
Impositions directes	310 350,00
Dotations et participations	90 306,00
Autres produits de gestion courante	25 300,00
Excédent de fonctionnement reporté	610 081,58
TOTAL RECETTES	1 298 917,58

Recettes prévisionnelles d'investissement	
Désignation	Montant
Dotations, fonds divers et réserves	144 389,98
Subventions d'investissement reçues	89 040,14
Amortissements des immobilisations	10 957,44
Virement de la section de fonctionnement	346 524,56
TOTAL RECETTES	590 912,12

Le Budget Primitif, du Budget Général est soumis au vote,

VOTE : Adopté à l'unanimité

10 – Délibération 2024-012-Approbation du Budget Primitif 2024-Budget Eau/Ass

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	263 006,00	192 628,39
Recettes	264 382,00	192 128,39

Dépenses prévisionnelles de fonctionnement	
Désignation	Montant
Charges à caractère général	53 950,00
Charges de personnel et frais assimilés	32 000,00
Atténuations de produits	13 800,00
Autres charges de gestion courante	70,00
Charges financières	55 800,00
Charges exceptionnelles	400,00
Dotations aux amortissements	2 120,00
Virement à la section d'investissement	5 514,33
Opérations d'ordre de transfert entre sections	99 351,67
TOTAL DEPENSES	263 006,00

Dépenses prévisionnelles d'investissement	
Désignation	Montant
Emprunts et dettes assimilés	92 000,00
Immobilisations incorporelles	6 500,00
Déficit d'investissement reporté	88 262,39
Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 866,00
TOTAL DEPENSES	192 628,39

Recettes prévisionnelles de fonctionnement	
Désignation	Montant
Vente de produits finis, prestations de services,	201 600,00
Subventions d'exploitation	2 645,00
Autres produits de gestion courante	9 000,00
Excédent de fonctionnement reporté	45 271,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 866,00
TOTAL RECETTES	264 382,00

Recettes prévisionnelles d'investissement	
Désignation	Montant
Dotations, fonds divers et réserves	88 262,39
Virement de la section de fonctionnement	5 514,33
Opérations d'ordre de transfert entre sections	99 351,67
TOTAL RECETTES	193 128,39

Le Budget Primitif, du Budget EAU et ASSAINISSEMENT, est soumis au vote,

VOTE : Adopté à l'unanimité

11 – Délibération 2024-013-RH-Contrats saisonniers-Saison touristique 2024

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'établir des contrats saisonniers à durée déterminée pour du personnel saisonnier chargé d'accueillir, de faire visiter les grottes et pouvant également réaliser d'autres tâches en cas de fermeture de celles-ci, pour la saison 2024.

Le volume nécessaire est estimé approximativement à 2 500 heures, pour la saison.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote par :

VOTE : Adopté à l'unanimité

12 – Délibération 2024-014-ONF-Achat parcelles bois

Monsieur le Maire, propose au Conseil Municipal l'acquisition de parcelles de bois d'une surface de 2,96 ha pour un montant maximum de 13 000 € TTC.

Le Maire précise que cette dépense est inscrite au budget primitif 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote par :

VOTE : Adopté à l'unanimité

13 – Délibération 2024-015-Marché Public-Signature marché Maître d'œuvre

Suite à l'acceptation lors du Conseil Municipal du 29 janvier 2024, de la réhabilitation du bâtiment "Hôtel de Ville" avec la société MICA/ICO pour l'assistance à la Maîtrise d'ouvrage. Il convient d'ouvrir un marché pour le recrutement du Maître d'Oeuvre.

Monsieur le Maire, propose au Conseil Municipal :

- L'**AUTORISATION** d'ouvrir le marché pour le recrutement du Maître d'Oeuvre.
- L'**AUTORISATION** de signer tous les actes permettant la mise en place du marché.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote par :

VOTE : Adopté à l'unanimité

14 – Délibération 2024-016-EAU/ASS-RPQS-Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'eau, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif (SPANC).

Monsieur le Maire rappelle les obligations des collectivités compétentes en matière de gestion de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif :

Obligations réglementaires :

Le code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit dans ses articles D.2224-1 à D.2224-5 que les collectivités exerçant une ou plusieurs compétences en matière d'eau potable, d'assainissement collectif ou non collectif doivent établir un rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service (RPQS) contenant les indicateurs techniques et financiers définis par les annexes V et VI du CGCT.

Ces rapports doivent être présentés et être approuvés par le Conseil Municipal ou par l'assemblée délibérante au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

En conséquence, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver les rapports R.P.Q.S. Eau, Assainissement collectif et SPANC présentés en séance

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote par :

VOTE : Adopté à l'unanimité

15- Délibération 2024-017-Finances-Fongibilité des crédits

Le Conseil Municipal doit définir chaque année le taux de fongibilité des crédits accordé au Maire, entre chapitres.

Ce taux ne peut dépasser 7,5 % du montant total des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) et peut permettre ainsi de procéder à des virements de crédits entre sections, hors charges de personnel, sans délibération du Conseil Municipal.

Le Maire propose au Conseil Municipal de fixer ce taux à 7,5 % du montant total des dépenses réelles de chaque section (fonctionnement et investissement).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote par :

VOTE : Adopté à l'unanimité

16 - INFORMATIONS DIVERSES

- Cérémonie du 19 mars-Charles Fuchey représentera la commune à Belleneuve.
- Soirée du 13 juillet : après discussion et vote par les membres du Conseil, un second devis sera demandé à « Paillettes Evènements » avec fin des festivités à minuit.
- Arts et scène : Etude et inscription 2025, par Mme Ophélie DARNY.
- RH : recrutement au service technique suite à la demande de mise en disponibilité d'un agent.
- Création d'un passage piéton.
- Démolition du mur entre la Cure et le terrain de foot : en attente de validation de la Déclaration Préalable de Travaux par le PETR.

17 - QUESTIONS DIVERSES

Néant

Fin de séance à 22h15

A Bèze le 28/03/2024,

Le Maire,
Hervé de SAINT-SEINE

